

AMMONIAC ET POLLUTION DE L'AIR

Atmo Hauts-de-France publie les résultats des mesures de l'ammoniac, réalisées sur l'ensemble de la région.

Du 4 janvier au 20 décembre 2016, l'Observatoire régional de l'Air a mesuré l'ammoniac dans l'air sur 7 sites, situés dans les Hauts-de-France. Ce projet a été financé par la Région Hauts-de-France.

L'ammoniac est un polluant atmosphérique qui peut réagir avec d'autres polluants dits primaires¹ pour former des particules secondaires². Les particules sont en partie responsables d'épisodes de pollution qui touchent régulièrement la région (30 jours de pollution dus aux particules PM10³ en 2016). Cette étude avait pour objectif de **mieux connaître la répartition des concentrations d'ammoniac et ses variations saisonnières dans les Hauts-de-France, et ainsi, d'en savoir plus sur l'éventuelle implication de ce polluant pendant les épisodes de pollution.**

Résultats et perspectives

Les mesures ont permis de dresser un premier état des lieux des concentrations grâce aux 7 points de mesures répartis sur le territoire. **Ces sites ont été préalablement classés selon 4 typologies** (à risque, sensible, référence et urbain), **mais les résultats semblent indiquer l'absence de lien entre la typologie et les concentrations mesurées.** Les niveaux les plus faibles ont été relevés dans le sud de la région et les plus importants à Tilques. Une augmentation générale des concentrations a été constatée durant l'été. Ces travaux préliminaires se poursuivent, avec notamment la mise en place de mesures automatiques de l'ammoniac prévues fin 2017.

Elles visent à apporter **une meilleure connaissance des phénomènes chimiques liés à l'ammoniac** selon l'environnement et les saisons, pour mieux prévoir les variations saisonnières de ce composé sur l'ensemble de la région.

¹ Polluant primaire : polluant émis directement dans l'air par une source donnée
² Particule secondaire : particule formée à partir d'autres polluants présents dans l'air, suite à des réactions physico-chimiques.
³ Particules PM10 = particules en suspension dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres (<10 µm).

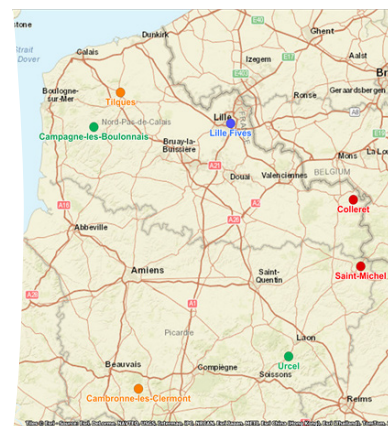
66

L'étude en chiffres

7 sites de mesures : Cambronne-les-Clermont, Campagne-les-Boullonnais, Colletet, Lille Fives, Saint-Michel, Tilques, Urcel

2 périodes de mesures : 4 janvier au 20 décembre 2016 (Aisne et Oise) et du 12 avril au 3 novembre 2016 (Nord et Pas-de-Calais)

99



Typologie pré-alable des sites

- A risque
- Sensible
- Référence
- Urbain

**Téléchargez le rapport d'étude complet :
[rapport Ammoniac 2016](#)
sur www.atmo-hdf.fr (rubrique Publications)**



Atmo Hauts-de-France, l'Observatoire de l'Air, surveille, informe, accompagne sur la qualité de l'air en Hauts-de-France. Il s'appuie sur une expertise de 40 ans pour répondre aux enjeux majeurs tels que la santé, le climat, l'aménagement du territoire, les transports, etc. Agréé par le Ministère en charge de l'Écologie et du Développement Durable et organisé sur les principes de collégialité et d'impartialité, Atmo Hauts-de-France développe son programme régional de surveillance de l'air 2017-2021, en lien avec les thématiques Santé, Climat et Énergie.

CONTACT

Céline DEROSIAUX
Mob. : 06 85 55 80 58
contact@atmo-hdf.fr

Atmo Hauts-de-France
55 place Rihour, 59044 Lille Cedex
Tél. : 03 59 08 37 30
www.atmo-hdf.fr